**COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU 21 OCTOBRE 2021**

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, a présidé le Conseil des Ministres, le mercredi 21 octobre 2020, à 10 heures, au Palais de la République.

Le Chef de l’Etat a, à l’entame de sa communication, abordé la question de l’intensification du processus d’industrialisation au Sénégal. Il a, à ce titre, demandé aux Ministres en charge de l’industrie et de l’économie de finaliser l’actualisation consensuelle de la Stratégie nationale de Développement industriel, tout en invitant le secteur privé à relever, avec le Gouvernement, le défi de l’industrialisation.

Le Chef de l’Etat a également indiqué aux Ministres en charge de l’industrie et de la Coopération, l’urgence d’assurer le développement soutenu de la deuxième phase de la plateforme industrielle de Diamniadio, en veillant à la fixation, avec les acteurs institutionnels et partenaires, de ses modalités de gestion.

Le Président de la République a, au titre de la mise en place des agropoles pour intensifier l’aménagement et le développement territorial, demandé aux ministres sectoriels impliqués de prendre les dispositions appropriées pour la réalisation des quatre (4) agropoles prévus dans les zones et collectivités territoriales ciblées. Il a aussi rappelé au Conseil, qu’il rencontrera, le jeudi 22 octobre 2020, les élus territoriaux, à l’occasion de la tenue de la 1ère édition de la Journée nationale de la Décentralisation.

Le Président de la République, revenant sur le développement des activités des minoteries installées au Sénégal, a signalé au Ministre du Travail l’importance d’accorder une attention particulière à la situation des travailleurs dans les grandes entreprises de ce secteur fortement créateurs de richesses et d’emplois

Le Chef de l’Etat a, enfin, invité le Ministre du Commerce et le Ministre de l’Industrie à travailler de concert avec les industriels, les boulangers et les opérateurs économiques actifs dans le domaine, afin de faire du secteur de la minoterie, un pilier essentiel de la politique du « Produire et du Consommer local ».

Le Président de la République, abordant la mobilisation optimale des ministères durant la session budgétaire, relative à l’examen du projet de loi de finances pour l’année 2021, a rappelé au Gouvernement l’impératif, pour chaque ministre, d’œuvrer, avec ses services, pour une participation de qualité aux travaux de l’Assemblée nationale.

Le Chef de l’Etat a, au chapitre du climat social, de la gestion et du suivi des affaires intérieures, magnifié les brillants résultats des enseignants-chercheurs sénégalais à l’issue des travaux de la 42ème session des Comités consultatifs interafricains du CAMES. Il a, dans cette dynamique, engagé les ministres concernés, en relation avec les autorités académiques à veiller à la préservation de certains enseignements spécifiques dans nos universités, ainsi qu’à la réorganisation académique de nombreuses formations dans des établissements publics spécialisés en adéquation avec les besoins et l’environnement.

Le Président de la République a, notamment, invité le Ministre de l’Education, en relation avec le Ministre de la Famille, à mener des concertations avec les représentants des associations de maîtres coraniques, pour le traitement de leurs doléances dans le cadre de la consolidation du système éducatif et de la stabilité sociale.

Le Chef de l’Etat a, par ailleurs, félicité et exhorté les établissements de crédits à poursuivre les initiatives visant à accorder aux entreprises et aux salariés des reports d’échéances sur les encours de crédits jusqu’en fin 2020.

Le Président de la République, pour conclure ce chapitre, a requis des Ministres en charge de l’Environnement et de la Géologie, un rapport exhaustif sur les risques géologiques qui menacent certains sites de la capitale et d’autres localités du pays.

Le Chef de l’Etat a, abordé le suivi de la coopération et des partenariats en informant le Conseil des initiatives visant la réhabilitation et l’amélioration de l’exploitation de la ligne ferroviaire Dakar-Bamako.

Le Président de la République a terminé sa communication sur son agenda diplomatique.

**Au titre des Communications,**

Le Ministre d’Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République dans sa communication sur la cérémonie d’ouverture des Ateliers thématiques du forum portant sur le « Bilan d’étape du Code minier de 2016 » qui s’est tenu à Diamniadio le 13 octobre 2020 sous sa présidence.

Le Ministre des Finances et du Budget a rendu compte de la mobilisation des ressources financières, des dépenses liées à la pandémie de la COVID-19 et de l’exécution du budget

Le Ministre du Développement communautaire, de l’équité sociale et territoriale a fait une communication sur l’évaluation du Programme national de Bourse de Sécurité familiale.

Le Ministre des Infrastructures, des transports terrestres et du désenclavement a fait une communication portant sur la modernisation, la sécurisation et la rationalisation des services délivrés aux usagers des transports routiers.

Le Ministre de la Santé et de l’action sociale a fait une communication sur la gestion de la pandémie, sur la démobilisation de certains centres de traitement épidémiologiques (CTE).

Le Ministre de l’Agriculture et de l’Equipement rural a fait le point sur la situation de la pluviométrie, le suivi des cultures, les exportations des produits horticoles.

Le Ministre de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation a fait une communication sur le système LMD, la restructuration de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et le Campus franco- sénégalais (CFS).

Le Ministre, en charge des Collectivités territoriales a fait le point sur l’organisation prochaine de la première journée de la Décentralisation qui se tiendra à Diamniadio le 22 octobre 2020.

Le Ministre du Développement industriel a fait le point sur les agropoles et sur l’actualisation de la politique industrielle.

Le Ministre en charge des Relations avec les Institutions a fait le point sur l’agenda de la session budgétaire.

Le Ministre, en charge du suivi du Plan Sénégal Emergent a fait le point sur les avancées et la mise en œuvre des réformes.

**Au titre des textes législatifs et réglementaires,** le Conseil a examiné et adopté :

* Le projet de décret fixant les modalités de participation des investisseurs sénégalais dans les entreprises intervenant dans les activités pétrolières et gazières et classement des activités de l’amont pétrolier et gaziers dans les régimes exclusif, mixte et non-exclusif ;
* Le projet de décret portant organisation fonctionnement du comité national de suivi du contenu local (CNSL) dans le secteur des hydrocarbures ;
* Le projet de décret fixant les modalités d’alimentation et de fonctionnement du fonds d’appui au développement du contenu local (FADCL).

**Au titre des mesures individuelles**, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

**Monsieur Mbaba Coura NDIAYE**, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solde de solde n°513.808/I, précédemment Ministre- Conseiller à l’Ambassade du Sénégal à Beijing, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, avec résidence à Ouagadougou, en remplacement de Madame Khadidiatou Tall DIAGNE;

**Monsieur Serigne DIEYE**, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solde de solde n°518.082/E, précédemment Ministre-Conseiller à l’Ambassade du Sénégal à Ottawa, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Abdelmajid TEBBOUNE, Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire, avec résidence à Alger, en remplacement de Madame Anta Coulibaly DIALLO;

**Monsieur Mame Oumar THIAW**, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solde n°616.206/C, précédemment Ministre- Conseiller à l’Ambassade du Sénégal à Washington, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Ali Bongo ONDIMBA, Président de la République gabonaise, avec résidence à Libreville, en remplacement de Monsieur Abdoul Ciré DIA ;

**Monsieur Saliou Niang DIENG**, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solde n°606.898/E, précédemment Ministre- Conseiller à Représentation permanente du Sénégal auprès des Nations Unies à New York, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Hassan ROHANI, Président de la République Islamique d’Iran, avec résidence à Téhéran, en remplacement de Monsieur Amadou SOW ;

**Madame Fatoumata Binetou Rassoul CORREA**, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solde n°604.132/J, précédemment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal en République fédérative du Brésil, est nommée Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Marcelo Rebelo de SOUSA, Président de la République portugaise, avec résidence à Lisbonne, en remplacement de Monsieur Cheikh Amadou Tidiane NDOYE ;

**Monsieur Paul Benoit SARR**, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solde n°518.962/G, précédemment Ministre-Conseiller à l’Ambassade du Sénégal au Caire, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Mahamadou ISSOUFOU, Président de la République du Niger, avec résidence à Niamey, en remplacement de Monsieur Oumar MAL ;

**Madame Rokhaya BA**, matricule de solde n°660.670/A, précédemment Consul général du Sénégal à Milan, est nommée Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République togolaise, avec résidence à Lomé, en remplacement de Madame Bineta Samb BA.

 **Fait à Dakar le 21 octobre 2020**

 **Le Ministre, Porte-Parole du Gouvernement**

 **Ndèye Tické Ndiaye DIOP**